

Cote du document: EB 2016/119/R.33
Point de l'ordre du jour: 18
Date: 18 novembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Proposition relative au versement d'un "capital initial" destiné à deux initiatives stratégiques:

- i) la reproduction à plus grande échelle du Programme de gestion participative des ressources naturelles, par l'intermédiaire du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie; et
- ii) le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie, par l'intermédiaire du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Khalida Bouzar
Directrice de la Division Proche-Orient,
Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2321
courriel: k.bouzar@ifad.org

Saheed Adegbite
Directeur du Bureau du budget
et du développement organisationnel
téléphone: +39 06 5459 2957
courriel: s.adebite@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration – Cent dix-neuvième session
Rome, 14-15 décembre 2016

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver le versement d'un montant de 8,0 millions d'USD, comme "capital initial" destiné à deux initiatives stratégiques: i) la reproduction à plus grande échelle du Programme de gestion participative des ressources naturelles, par l'intermédiaire du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie; et ii) le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie, par l'intermédiaire du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale. Ce financement est censé encourager les États membres ou d'autres donateurs à verser des contributions additionnelles. Les fonds proviennent des réserves des commissions de gestion des fonds supplémentaires, qui ont été accumulées par le FIDA dans un passé récent.

Proposition relative au versement d'un "capital initial" destiné à deux initiatives stratégiques:

- i) la reproduction à plus grande échelle du Programme de gestion participative des ressources naturelles, par l'intermédiaire du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie; et
- ii) le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie, par l'intermédiaire du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale

I. Introduction

1. Conformément aux procédures financières du FIDA, tous les accords relatifs au versement de fonds supplémentaires doivent prévoir la constitution d'une provision suffisante pour couvrir les coûts directs et indirects afférents. Les coûts indirects supportés par le FIDA pour fournir les services financiers, juridiques et administratifs associés à la gestion des fonds supplémentaires sont recouverts au moyen du prélèvement d'une commission de gestion. Chaque année, le document budgétaire approuvé par le Conseil d'administration puis par le Conseil des gouverneurs indique la part annuellement allouable des commissions de gestion qui sera dépensée pendant l'année pour couvrir ces coûts indirects. Ce montant, ajouté au budget ordinaire net approuvé par le Conseil des gouverneurs, constitue le budget brut. En 2016, un montant de 4,6 millions d'USD a été alloué de cette façon.
2. Si elles ne sont pas intégralement employées pour couvrir les coûts indirects imputables à la gestion des fonds supplémentaires, les commissions s'accumulent dans une réserve, où elles sont conservées comme provision permettant de faire face à toute obligation éventuelle (par exemple, restituer des fonds aux donateurs si des dépenses ne sont pas autorisées ultérieurement). Une fois qu'elles ne sont plus utiles pour garantir le respect des obligations fiduciaires du FIDA à l'égard de ses donateurs, les sommes accumulées dans la réserve peuvent être utilisées à d'autres fins. À l'issue de son analyse de la réserve, la Division de la comptabilité et du Contrôleur a déterminé qu'un montant de 11,4 millions d'USD y était actuellement disponible à cet effet. De plus, selon l'analyse, il est peu probable qu'un tel montant soit disponible à l'avenir dans la réserve, compte tenu de la

hausse des coûts associés aux obligations fiduciaires découlant de l'administration des fonds supplémentaires.

3. La direction propose que cette réserve soit employée pour fournir un "capital initial" à certaines initiatives stratégiques, en dehors du programme ordinaire de prêts et dons, dans le but d'attirer des contributions souveraines et non souveraines additionnelles au profit de ces initiatives.
4. Pour la première fois dans ce contexte, la direction invite le Conseil d'administration à approuver le versement de 8,0 millions d'USD puisés dans cette réserve, comme capital initial destiné à deux initiatives stratégiques: i) la reproduction à plus grande échelle du Programme de gestion participative des ressources naturelles, par l'intermédiaire du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie; et ii) le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie, par l'intermédiaire du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale. Ce financement est censé encourager les États membres ou d'autres donateurs à verser des contributions additionnelles¹.

A. Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie

5. Création du fonds. En 1998, le Conseil des gouverneurs a créé le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC) afin de fournir une assistance financière aux projets et aux programmes menés à Gaza et en Cisjordanie. Conformément à la résolution portant création du fonds fiduciaire (résolution 107/XXI du Conseil des gouverneurs), celui-ci est habilité à recevoir des fonds de la part du FIDA sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.
6. Généralités. Les investissements réalisés par le FIDA dans les territoires palestiniens depuis 1994 ont permis la mise au point de modèles de développement rural performants. La dernière intervention, le Programme de gestion participative des ressources naturelles (2000-2015, exécuté en Cisjordanie seulement), a été financée par des ressources du FFGC, qui peut recevoir des versements provenant des ressources ordinaires du FIDA et d'autres contributions. Le FFGC constitue actuellement le seul canal par lequel le FIDA peut financer des opérations dans ces zones. Le FFGC a reçu des ressources du FIDA par deux fois (environ 11 millions d'USD) en faveur du Programme de gestion participative des ressources naturelles. Le programme s'est achevé le 31 mars 2016 et le FFGC est aujourd'hui épuisé.
7. Résultats et réalisations du Programme de gestion participative des ressources naturelles. Les réalisations du programme ont été considérables et le potentiel de reproduction à plus grande échelle a été jugé satisfaisant à l'achèvement. La pénurie de terre et d'eau à usage agricole demeure la principale contrainte rencontrée dans le secteur agricole palestinien. Le programme s'attaquait directement à cette contrainte au moyen d'activités de mise en valeur des terres (épierrage, aménagement de terrasses, construction de citernes de collecte d'eau de pluie, remise en état des petites sources, etc.), qui ont aidé les agriculteurs à mieux s'approprier et contrôler la terre, et ont favorisé les activités agricoles et la sécurité de la propriété de ces ressources. Le programme a aussi aidé les ménages ruraux pauvres à accéder à des services de finance rurale adaptés (dans le cadre d'une composante cofinancée par le Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD]), leur permettant d'investir davantage dans leurs terres ou de mettre sur pied/d'agrandir de petites activités commerciales non agricoles. Globalement, le Programme de gestion participative des ressources naturelles a contribué à la mise en valeur de quelque 9 340 dunums (934 hectares), générant pour les petits agriculteurs une augmentation des revenus agricoles d'environ 75% et faisant grimper la valeur de la terre de 70%. S'agissant des bénéficiaires de la composante de finance rurale, les recettes mensuelles nettes

¹ Les autres initiatives en cours d'examen à cette fin sont les suivantes: i) le Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises; ii) le Programme relatif aux parcours professionnels; et iii) le Fonds "accélérateur".

de leurs entreprises ont progressé, passant en moyenne d'environ 601 USD/mois à environ 888 USD/mois. Les données issues des enquêtes d'impact et des enquêtes conduites à l'achèvement du programme témoignent de la grande satisfaction, à la fois des bénéficiaires et des pouvoirs publics, ainsi que de la pertinence du programme au regard des besoins des exploitants agricoles, des communautés et des institutions.

8. Reproduction à plus grande échelle du Programme de gestion participative des ressources naturelles. C'est dans ce contexte, que le gouvernement a demandé au FIDA – qui est considéré comme un partenaire particulièrement compétent en matière de promotion de la résilience rurale – d'épauler la reproduction à plus grande échelle du Programme de gestion participative des ressources naturelles. Une note conceptuelle relative à un nouveau programme visant à réduire la pauvreté dans les zones rurales ciblées grâce au renforcement de la protection et de la résilience des moyens d'existence, a été élaborée. Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants: i) améliorer la sécurité de l'accès à la terre et la sécurité alimentaire; ii) accroître les perspectives économiques; et iii) promouvoir la diversification des revenus. L'appui consistera en un ensemble d'activités interdépendantes réparties dans trois composantes: i) mise en valeur des terres et amélioration de la sécurité alimentaire; ii) accroissement de la connectivité et des perspectives économiques; et iii) promotion de la diversification des revenus au moyen de l'accès à des services de finance rurale adaptés. Il s'agit d'une initiative d'importance stratégique, qui illustre la détermination du FIDA à continuer à intervenir dans les territoires palestiniens et à appuyer les populations rurales pauvres qui y résident.
9. Impact. Sur la base de l'expérience du Programme de gestion participative des ressources naturelles, le nouveau programme profitera directement à quelque 50 000 personnes, et indirectement à environ 150 000 personnes. Sur le plan de l'impact, il visera les objectifs suivants: i) améliorer l'appropriation des actifs; et ii) faire progresser les revenus et l'épargne mensuels d'au moins 60% des ménages bénéficiaires. Le programme atteindra ses objectifs en s'appuyant notamment sur les activités suivantes: mise en valeur de 8 000 dunums (environ 800 hectares), amélioration des installations d'entreposage et de l'accès aux marchés, et offre de produits financiers adaptés, à au moins 1 000 petites entreprises et microentreprises (en particulier celles de femmes).
10. Enveloppe financière et donateurs pressentis. Le FIDA souhaite lever un montant global de 20 millions d'USD (dont 4 millions d'USD de la part du FIDA), qui sera décaissé sous la forme de dons. La Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe et le Bureau des partenariats et de la mobilisation des ressources s'emploient à obtenir des financements de la part des partenaires du développement. Des réunions bilatérales ont été organisées (et ont donné lieu à un suivi) avec le Canada, l'Union européenne, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et la Suisse. Le Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le PNUD et le Fonds arabe pour le développement économique et social ont également été pressentis. Plusieurs de ces donateurs ont laissé entrevoir des perspectives de cofinancement potentiel mais ont indiqué qu'ils souhaitaient connaître la contribution du FIDA avant de s'engager davantage. L'engagement de ressources par le FIDA stimulera leur intérêt et favorisera la concrétisation des possibilités de cofinancement.
11. Durée et suivi. Le nouveau programme sera exécuté sur sept ou huit ans, et sera articulé en deux phases de trois ans et demi à quatre ans chacune. Des missions de supervision auront lieu au moins une fois par an. Pour permettre le suivi des progrès accomplis et de l'utilisation des ressources, le FIDA pourrait présenter un rapport détaillé une fois tous les deux ans.

12. Capital initial. Il est proposé de verser un montant de 4,0 millions d'USD au fonds fiduciaire pour reproduire à plus grande échelle le Programme de gestion participative des ressources naturelles.
- B. Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale**
13. Création du mécanisme. Comme l'explique la note d'information présentée au Conseil d'administration à sa cent dix-huitième session (document EB 2016/118/INF.6), le FIDA a créé le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (FARMS) afin de s'attaquer aux causes et aux conséquences de la crise actuelle liée à l'afflux de réfugiés et aux déplacements forcés, qui relève du mandat du FIDA, et afin d'appuyer les efforts visant à combler le vide financier observé entre les opérations humanitaires et les actions de développement.
 14. Généralités. La priorité essentielle du FARMS et, sur le plan stratégique, du FIDA, est d'aider la Jordanie à faire face à la crise des réfugiés. Une demande officielle du gouvernement a été reçue à cet égard. La Jordanie accueille environ 1,4 million de syriens (dont 630 000 sont officiellement enregistrés comme des réfugiés auprès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [UNHCR], selon la Jordan Response Platform for the Syria Crisis [JRP]), ce qui équivaut à plus de 20% de la population totale. Seuls 20% vivent dans les grands camps de réfugiés et, bien que l'on ne dispose pas de chiffres précis sur ce point, de nombreux autres réfugiés seraient présents dans les zones rurales. Cet afflux, d'une ampleur quasiment inédite, place les réfugiés dans des situations d'extrême vulnérabilité et fait peser une pression énorme, à la fois sur les communautés hôtes et sur les réfugiés, du point de vue des moyens d'existence, de la gestion des ressources naturelles, et des systèmes alimentaires. L'apport d'un appui en faveur des réfugiés et des communautés touchées permet de réduire le risque d'aggravation de la vulnérabilité et d'exacerbation de la crise actuellement provoquée par les déplacements et les conflits. Les financements octroyés au titre du FARMS sous la forme de dons doivent impérativement cibler à la fois les réfugiés et les communautés hôtes.
 15. Utilisation des ressources. Sur le montant total des fonds (4 millions d'USD), 3,9 millions d'USD serviront à apporter un complément au Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie, appuyé par le FIDA et actuellement en cours d'exécution – montant du financement du FIDA: 11,3 millions d'USD, montant total du financement du projet: 17,13 millions d'USD. Le solde (100 000 USD) sera employé par le FIDA en interne, pour appuyer le renforcement des partenariats et la participation à l'élaboration des politiques mondiales et pour couvrir les coûts d'administration et de gestion.
 16. Établissement de liens. Le complément qu'il est proposé d'apporter au FARMS est destiné au Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie. Cet apport est cohérent avec la répartition des réfugiés en Jordanie, les problèmes rencontrés dans les communautés hôtes, et l'analyse de la JRP, ce qui garantit une coordination effective avec les autres partenaires humanitaires et partenaires du développement intervenant dans la région. Le complément permettra de tirer parti d'un dispositif de don, à la fois pour améliorer la sécurité alimentaire dans le camp de réfugiés de Zaatari et pour renforcer le partenariat du FIDA avec la Jordan River Foundation, présidée par Sa Majesté la Reine Rania Al Abdullah de Jordanie, et avec d'autres acteurs et partenaires intervenant dans les zones concernées par l'afflux de réfugiés.
 17. Zones et composantes du projet. Sur le plan du ciblage, le complément fourni par le FARMS au portefeuille de Jordanie sera focalisé sur la province de Mafraq (déjà couverte par le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie) et celle d'Irbid, deux gouvernorats frontaliers qui ont vu affluer un très grand nombre de réfugiés et dont les besoins sont soulignés par la

JRP. Ces provinces ont élaboré des stratégies de développement économique local pour stimuler l'activité économique et l'emploi dans les zones les plus touchées par l'afflux de réfugiés syriens, et les deux stratégies placent l'agriculture au rang des secteurs prioritaires. Les composantes proposées mettront l'accent sur le renforcement de la résilience et la promotion de moyens d'existence durables, à la fois dans les communautés hôtes et dans les ménages de réfugiés:

- a) Infrastructures productives. Cette composante contribuera directement à alléger la pression sans précédent que l'afflux de réfugiés exerce sur les ressources naturelles et les systèmes alimentaires. À cet effet, elle portera sur l'aménagement et la remise en état des réseaux d'irrigation et la création d'associations d'irrigants, la mise en place d'infrastructures susceptibles d'appuyer la production agricole, et la promotion de nouveaux types d'énergie (serres et énergie solaire).
 - b) Entreprises de jeunes et de femmes. Cette composante s'attaquera directement à la vulnérabilité des familles de réfugiés et à la pression exercée sur les moyens d'existence des communautés hôtes. À cet effet, elle portera sur le financement de capitaux de démarrage à l'intention des microentreprises, la cartographie des filières et la formation. Cette composante contribuera à renforcer les capacités des réfugiés et à améliorer leurs chances de mettre en place des moyens d'existence rémunérateurs à leur retour en Syrie.
18. Utilisation des fonds. Une somme de 100 000 USD sera prélevée sur ces fonds aux fins suivantes: couvrir les coûts d'administration et de gestion, catalyser la mobilisation de ressources, réaliser une cartographie, renforcer les partenariats, promouvoir la participation du FIDA aux forums mondiaux sur les politiques, et placer le FIDA au rang des acteurs clés dans ce contexte en pleine évolution.
 19. Cible. L'objectif du FARMS est l'obtention d'une enveloppe globale de 100 millions d'USD de la part des donateurs et des partenaires. Pendant la première phase, le fonds sera centré sur la région Proche-Orient et Afrique du Nord, où la crise actuelle est la plus aiguë. À l'avenir et en fonction des besoins et de la disponibilité de ressources, il pourrait intéresser aussi d'autres régions.
 20. Capital initial. Compte tenu du caractère urgent de la crise et de la nécessité de mettre en place le mécanisme au plus vite, il est proposé de verser un montant de 4 millions d'USD au FARMS pour apporter un complément au Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie.

II. Recommandation

21. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la résolution suivante:

DÉCIDE: i) qu'un montant de 4 millions d'USD prélevé sur la réserve des commissions de gestion des fonds supplémentaires sera versé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie aux fins de la fourniture d'un capital initial destiné à la reproduction à plus grande échelle du Programme de gestion participative des ressources naturelles; et ii) qu'un montant de 4 millions d'USD prélevé sur la réserve des commissions de gestion des fonds supplémentaires sera versé au Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale aux fins de la fourniture d'un capital initial destiné au Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural en Jordanie.

Le Président
Kanayo F. Nwanze